

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Situation

Les mensonges et trahisons des communistes dénoncés et fétrés par les syndicalistes. C'est un des pires dangers que notre civilisation aura couru. Aujourd'hui, tout est révélé. Le communisme et l'hitlérisme, ces deux abjections, se sont rejoints. Ils sont également nos ennemis et la même défaite consommera leur sort !

Le syndicalisme, ce mouvement d'émancipation ouvrière que les communistes ont essayé de pourrir comme tout ce qu'ils touchent, s'est heureusement dégaî de leurs atteintes. Et les syndicalistes jugent aujourd'hui les communistes et les condamnant aussi sévèrement que nous !

En apparence, au cours de ces dernières années, la politique communiste fut une succession de reniements et de palinodies. Avec un cynisme déconcertant, elle passait à quelque temps de distance d'une thèse à la thèse exactement contraire. Mais sous ces changements de camouflages adaptés aux changements de circonstances, les communistes sont restés identiques à eux-mêmes et n'ont pas cessé de poursuivre le même but qui était de pousser la France au désastre. **Leur faillite, leur défaite pour qu'ils eussent leur Révolution.** C'est par ce chemin que Lénine avait fait passer la Russie pour la conduire au bolchevisme !

Rappelez-vous !
 Jusqu'en 1934, les communistes sont antipatriotes ; ils proclament leur volonté de saboter la Défense Nationale ; ils exposent publiquement et même à la tribune de la Chambre leur dessin d'opposer la grève générale à la mobilisation et de fomenter la guerre civile à l'intérieur pour empêcher la France de faire face à la guerre étrangère.

En 1934, Staline qui vient de signer avec M. Pierre Laval le pacte d'alliance franco-russe, passe un ordre. Aussitôt, revirement total. Et, sous la surveillance des sous-officiers de Moscou, le troupeau communiste exécute avec ensemble le « volte-face à droite » qui lui est commandé. Dès lors, Thorez pleure de tendresse en parlant de la France. Les communistes brûlent d'ardeur patriotique. Tout pour la Défense Nationale ! Ils entonnent la *Marseillaise* ; ils s'enveloppent du drapeau tricolore ; ils ouvrent leurs bras aux frères catholiques ; ils décrètent l'Union Sacrée. Et partout et toujours ils harcèlent le gouvernement qu'ils trouvent trop pacifiste, ils réclament qu'on parte en guerre pour détruire Hitler et le nazisme !

Cela dure ainsi jusqu'au 25 août 1939. Exactement. Une minute de plus. Ce jour là éclate comme une bombe la nouvelle que Staline vient de s'allier à Hitler. Il n'en a pas fallu davantage. **Du moment où Hitler passe à la Russie, se jette sur la Pologne et nous force à la guerre ; du moment où il devient l'ennemi déclaré de la France, il cesse d'être l'ennemi des communistes !**

Et tout ce qui reste d'eux chez nous s'est mis au service de ce qu'ils dénonçaient, il n'y a pas six mois, comme le « fascisme bestial » !

Cette série de mensonges et de trahisons a provoqué le dégoût des syndicalistes de France et d'Angleterre. On sait le mépris des Trade Unions britanniques pour cette forme moderne de l'esclavage qu'est le communisme et l'on sait aussi comment la Confédération Générale du Travail française s'est nettoyée de cette pourriture.

Quant à la revue hebdomadaire, *Syndicats*, il est peu de numéros où elle manque de stigmatiser la conduite des communistes. Dans un numéro récent, M. Raymond Froideval publie un article où il rappelle, à la honte des événements actuels, l'ignominie de l'attitude observée par la C.G.T.U. (communiste) au cours des dernières années. Il montre notamment l'acharnement de sa campagne pour pousser la France à entrer dans la guerre espagnole. Il fêtré les meneurs de cette campagne. Il les montre se livrant « au racolage d'hommes et de jeunes gens français que l'on envoit combattre et mourir

« de l'autre côté des Pyrénées, alors que les racoleurs se bornaient à accomplir de temps en temps « quelques petits voyages en avion ! » Qui ne se souvient de cette formidable campagne, payée par Moscou et Berlin, de brochures, d'affiches et de réunions publiques ? **Cet acharnement à pousser la France dans une guerre qu'elle aurait perdue certainement !** Dans une guerre où l'Angleterre aurait refusé de la suivre et où elle se serait trouvée seule contre trois pays au moins : l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne !

M. Raymond Froideval rappelle la pression constante et menaçante faite sur le gouvernement français par Ducloux et le groupe communiste de la Chambre pour envoyer d'abord des canons, des munitions et des avions en Espagne. Une fois pris dans l'engrenage, tout y aurait passé et les troupes auraient bientôt suivi le matériel.

Confirmée par leur attitude présente, la pensée profonde des communistes se révèle dès cette époque là : ils voulaient que la France fût vaincue pour y devenir les maîtres et en faire la vassale de Moscou. **Alors leur patriotisme de façade servait à masquer leur trahison.** Aujourd'hui que les événements les ont forcés à dévoiler leur jeu, ils sont passés ouvertement chez l'ennemi !

Précisant sa pensée, Raymond Froideval, le leader syndicaliste, n'hésite pas à écrire que parmi les champions de l'Espagne communiste, certains « ont été mis par calcul, par cupidité ou pour défendre les intérêts russo-allemands déjà liés dans leurs desseins et dans leurs projets de dépeçement de l'Europe », car ces gens qui ont ainsi travaillé dans le mouvement ouvrier contre les intérêts français voulaient la guerre à propos de l'Espagne... Ils « la voulaient contre l'Allemagne en septembre 1938... Ils l'ont, cette fois, mais pas à leur manière, ni dans les conditions d'infériorité qu'ils désiraient pour la France ! » Et Raymond Froideval conclut que « le communisme qui fut bien la plus grande imposture de ces vingt dernières années aura sombré dans la honte et l'opprobre ».

C'est un des pires dangers que notre civilisation aura couru !... Aujourd'hui, tout est révélé. La trahison est découverte. Le communisme et l'hitlérisme, ces deux abjections, se sont rejoints. Ils sont également nos ennemis et la même défaite consommera leur sort !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Ennemie héréditaire

Malgré la haine à l'égard de la France dont débordait Mein Kampf, le chancelier Hitler, depuis son arrivée au pouvoir, avait affecté de ne nourrir contre notre pays aucun dessin agressif.

Cette aménité officielle à notre égard n'est plus bonne pour les Allemands : quatre mois et demi de propagande répétée n'ayant pas réussi à dissocier la France de l'Angleterre, la fureur nazie se retourne bruisquement contre la France. C'est le Westdeutscher Beobachter, organe national-socialiste de Rhénanie, qui a reçu la mission d'inaugurer une violente campagne d'excitation et de rappeler que la France a toujours été et reste l'ennemi héréditaire (Erbfeind).

Reprenant les vieilles allégations des manuels prussiens, la feuille rhénane s'en va rechercher jusqu'au temps d'Henri II des raisons allemandes de haine et de combatte la France.

Passant délibérément sous silence les cinq invasions cruelles subies par notre pays en 122 ans, elle s'étend avec complaisance sur le franchissement du Rhin par les armées de Louis XIV, de Louis XV, de la République et de Napoléon. Elle oublie, d'ailleurs, de mentionner que les armées françaises avaient

Informations

Contre les nouvelles alarmistes

Un décret complétant le décret du 1^{er} septembre 1939, réprimant la publication d'informations de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations, que publie le *Journal Officiel*, stipule que si les discours ou propos, cris ou menaces, écrits, imprimés, placards, ou affiches, sans présenter le caractère d'une information, sont néanmoins de « nature à favoriser les entreprises d'une puissance étrangère contre la France ou à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations », la peine sera de un mois à deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 50 à 5.000 fr.

Les appels sous les drapeaux en Angleterre

On annonce officiellement que les jeunes gens ayant atteint au 31 décembre 1939 l'âge de vingt ans, mais pas encore celui de vingt-quatre ans, devront se faire inscrire, le 17 février, en prévision de leur appel sous les drapeaux.

Les transports allemands

Le correspondant berlinois du « *Politiken* » mande que, par suite du froid, les Allemands sont très gênés. Il faut maintenant une heure au lieu de douze minutes pour former un train. De nombreuses locomotives ne fonctionnent plus, leurs freins automatiques ayant été endommagés par le froid. Nombre de trains se trouvent bloqués par suite de déraillements de wagons aux croisements des voies, l'aiguillage s'étant troué déréglé.

Il y a des gens, à Berlin, qui n'ont pu se réapprovisionner en charbon depuis dix jours. Un grand nombre d'écoles ont dû fermer leurs portes.

Outre les prisonniers de guerre polonais et les juifs, les soldats doivent maintenant porter main-forte pour le transport par camions militaires du charbon et des pommes de terre.

La dette du Reich

Au cours des neuf premiers mois de 1939, c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre, la dette visible du Reich a augmenté d'environ 11 milliards 340 millions de marks.

Dans ce total, les emprunts à long terme entrent pour 3,53 milliards ; les emprunts à court terme et moyen terme, pour 4,93 milliards ; les fameux bons d'impôts, pour 4,03 milliards.

A la fin de septembre, la dette visible du Reich, flottante ou consolidée, s'élevait à 40 milliards de marks, dont 10 milliards environ de dette flottante.

La guerre en Finlande

Les Russes se battent d'une façon désespérée au nord du lac Ladoga ; ils ont déclenché une offensive sur une dizaine de points. C'est la plus forte offensive qu'on ait constatée dans les régions de Kollaa-joki et Attojoki. Mais toutes ces attaques ont été rejetées et les Russes ont subi des pertes considérables.

Dans l'isthme de Carélie, les Russes ont tenté encore une fois de forcer la ligne Mannerheim par Muolajärvi. Ses attaques, soutenues par le feu nourri de l'artillerie, ont été rejetées et des centaines de morts ont été laissés sur la glace par les Russes, qui ont battu en retraite.

Le Reich fabriquant de la fausse monnaie

Le correspondant du « *New-York Times* » à Washington écrit que la police secrète des Etats-Unis enquête au sujet de renseignements selon lesquels le gouvernement nazi fabrique, sur une grande échelle, de faux billets de banque des Etats-Unis et les met en circulation en Italie, en Egypte, aux Balkans, pour obtenir ainsi des devises étrangères.

Les faux billets, dit le « *New-York Times* », sont échangés contre les monnaies des pays dans lesquels ils sont mis en circulation et le Reich se fournit ainsi des devises étrangères qui lui permettent de financer ses achats à l'étranger.

Les faux billets, dit le « *New-York Times* », sont échangés contre les monnaies des pays dans lesquels ils sont mis en circulation et le Reich se fournit ainsi des devises étrangères qui lui permettent de financer ses achats à l'étranger.

Prenons le nombre 142.857 et multiplions-le par 2. Le produit sera 285.714, c'est-à-dire composé des mêmes six chiffres du multiplicande, transposés par trois, 285 et 714. Multiplions-le par 3. Nous aurons 428.571, toujours les mêmes six chiffres transposés par trois. Multiplions-le par 4. Le produit est 571.428, même ordre de transport, mêmes chiffres. Multiplions-le par 5 : 714.285. Par 6 : 857.142. Dans cette dernière opération, le cas est plus curieux encore, car les trois derniers chiffres du multiplicande font un mouvement brusque et prennent la place des trois premiers, qu'ils repoussent derrière eux.

Et ce n'est pas fini. Ces six chiffres du multiplicande : 1, 4, 2, 8, 5, 7, fatigués et furieux d'être toujours réquisitionnés dans ces cinq opérations et voulant prendre leur revanche, nous orient : « Eh bien ! multipliez-nous maintenant par 7. » Une surprise : les six chiffres ont complètement disparu comme par enchantement et le produit nous présente... 999.999 !

De quoi nous intriguer quelques instants !

La contrebande

Au cours des trois derniers mois, 25.000 colis et 5.000 lettres provenant pour la plupart des Etats-Unis, ont été saisis dans le courrier américain par le contrôle britannique de la contrebande. Ils contenaient divers objets, par exemple du savon, des instruments électriques, des drogues, des pièces détachées, des huiles lubrifiantes, et il y avait même un colis contenant des perles. Sur 4.069 colis expédiés d'Amérique, au cours d'un seul mois, pas moins de 4.063 contenaient de la contrebande destinée à un pays neutre et habilement camouflée.

Le fait que des diamants d'une valeur de 2.000.000 de livres ont été ainsi exportés d'Amérique, donne une idée de l'importance de la contrebande qui peut être faite par lettre.

Communiqué officiel

N° 238. — Journée calme dans l'ensemble. Quelques actions d'artillerie. Le cargo allemand « *Albert-Janus* », de 1.600 tonnes, intercepté par un de nos bâtiments de patrouille, s'est sabordé. Un de nos patrouilleurs a attaqué avec succès un sous-marin ennemi.

N° 239. — Rien à signaler.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort de M. Bouglé, directeur de l'École Normale Supérieure, décédé à Paris. Il était directeur de l'École Normale depuis 1934. Il était âgé de 70 ans.

— Quatre-vingt-dix-neuf personnes, dont 16 Sud-Américains, ont péri à la suite de l'incendie du paquebot italien « *Orazio* ». Les pertes matérielles sont évaluées à 42 millions de livres.

— Des secousses sismiques ont été enregistrées à Palerme, à La Spezia et à Livourne. Ces mouvements n'ont causé aucun dégât.

— Au tirage de la ville de Paris 5-1/2 0/0 1934, le numéro 749.334 est remboursé par un million. Le numéro 38.204 est remboursé par 200.000 francs, le numéro 680.014 est remboursé par 50.000 francs.

— A la suite d'une enquête relative à une affaire de mauvais traitements infligés à des enfants, la police de Lisieux a procédé à l'arrestation des nommés Pierre Lathéreau et Camille Pointeau, directeurs de la colonie de La Pomme-raye.

NOS ÉCHOS

Dessin !

A l'approche des vacances de Pâques, il est de tradition dans ce pensionnat d'organiser entre les élèves des différentes classes un grand concours de dessin.

L'heureuse gagnante de cette compétition voit son œuvre prendre place aux murs du parloir, obtient une inscription au tableau d'honneur et pendant le trimestre a le droit d'arborer un ruban d'un modèle différent de celui de ses compagnes.

Cette année, la directrice chargée du choix du sujet s'était arrêtée sur ce thème : « Evocque en quelques traits ce que vous aimez le plus. » C'était tentant.

Deux heures avaient été données aux concurrentes et, le délai expiré, chacun avait été prié d'apporter son chef-d'œuvre.

Une des plus jeunes s'approcha tête basse et tendit une feuille de papier blanc.

La directrice la toisa, l'air sévère : — Vous ne savez donc pas ce que vous aimez être, Mademoiselle ? lui demanda-t-elle.

— Oh ! si, Madame, répliqua rapidement l'enfant émue. J'aimerais l'aime-rais être mariée. Seulement, voilà, je ne sais pas comment ça se dessine.

La directrice n'insista pas.

Curiosités mathématiques.

Prenons le nombre 142.857 et multiplions-le par 2. Le produit sera 285.714, c'est-à-dire composé des mêmes six chiffres du multiplicande, transposés par trois, 285 et 714. Multiplions-le par 3. Nous aurons 428.571, toujours les mêmes six chiffres transposés par trois. Multiplions-le par 4. Le produit est 571.428, même ordre de transport, mêmes chiffres. Multiplions-le par 5 : 714.285. Par 6 : 857.142. Dans cette dernière opération, le cas est plus curieux encore, car les trois derniers chiffres du multiplicande font un mouvement brusque et prennent la place des trois premiers, qu'ils repoussent derrière eux.

Et ce n'est pas fini. Ces six chiffres du multiplicande : 1, 4, 2, 8, 5, 7, fatigués et furieux d'être toujours réquisitionnés dans ces cinq opérations et voulant prendre leur revanche, nous orient : « Eh bien ! multipliez-nous maintenant par 7. » Une surprise : les six chiffres ont complètement disparu comme par enchantement et le produit nous présente... 999.999 !

De quoi nous intriguer quelques instants !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

OBSEQUES DE M. LOUIS DELPORT

Les obsèques de M. Louis Delport ont été célébrées mercredi et suivies par une très nombreuse assistance qui rendait au défunt l'hommage ému du souvenir et du regret.

Le char funèbre était entièrement recouvert de gerbes et de couronnes offertes par les membres de la famille et par les amis de l'ancien député.

Après la cérémonie religieuse, l'imposant cortège accompagna le défunt au champ du repos.

La, devant la tombe, M. Couderc, président de la Fédération des planteurs de Lot et de l'Aveyron, vint saluer en Louis Delport celui qui fut son ami et son initiateur dans l'œuvre de solidarité et de défense en faveur de la culture et des planteurs de tabac. Le discours de M. Couderc, empreint d'une émotion communicative, retraça la carrière du défunt et fit une apologie justifiée des efforts inlassables que Louis Delport mit au service de cette œuvre. L'orateur rappela le Congrès mémorable tenu à Cahors en 1908, début d'une ère nouvelle pour les planteurs. Congrès où fut fondée la Confédération Nationale des Planteurs dont M. Louis Delport fut acclamé Président. Dans les annales « tabacoles » cette journée triomphale eut une importance décisive. M. Couderc retraça ensuite l'action énergique que ne cessa de mener Louis Delport, investi de ses fonctions de Président ainsi que le, progrès importants qu'il fit réaliser. Puis il acheva ainsi son émouvant discours.

« Après une existence des plus actives et des plus fécondes, il s'enferma dans l'atmosphère familiale qu'une épouse distinguée et dévouée lui rendait douce et agréable. Et c'est au soir d'une vie bien remplie, toute d'honneur, de bonté et de dévouement que la mort est venue l'enlever à l'affection de tous ceux qui le connaissaient. « Mon cher Président et ami, le bureau de cette Fédération que vous avez si dignement représentée vous adresse par ce jour les regrets et l'expression de sa reconnaissance à votre veuve et à votre famille respectueuses et sincères condoléances. »

Ensuite M. Delmas, ancien député en même temps que M. Louis Delport, son ami et compagnon de luttés, s'exprima avec l'éloquence du cœur la peine et les regrets que cause la disparition de Louis Delport. Il dit aussi la reconnaissance des planteurs pour l'homme qui a servi leur cause avec un dévouement qu'ils n'oublieront pas.

M. Gresse, successeur de M. Delport à la Présidence de la Confédération Nationale des Planteurs, empêché par la maladie, n'a pu assister aux obsèques. Par un télégramme dont M. Delmas donne la teneur, il s'associe aux éloges et aux regrets qui ont été exprimés.

L'assistance se retira après avoir salué la famille à qui nous renouvelons la sincère expression de nos condoléances.

L'allocation militaire

Le ministre de la santé publique indique :

1° La possibilité du maintien, à titre provisoire, de l'allocation militaire aux réformés numéro 2, sera visée dans des instructions complémentaires qui doivent intervenir prochainement. Les commissions cantonales seraient appelées à statuer sur la situation de ces mobilisés renvoyés dans leurs foyers.

2° Les ascendants, que ce soient ceux de la femme ou ceux de son mari mobilisé, peuvent prétendre à une majoration s'ils sont effectivement à la charge du soutien appelé sous les drapeaux.

Loterie Nationale

Le tirage de la Loterie Nationale (2^e tranche) a eu lieu, jeudi, à Chiron.

Tous les billets terminés par :
 8 gagnent 110 fr.
 6 gagnent 220 fr.
 4 gagnent 1.000 fr.
 087 gagnent 5.000 fr.
 6.776 gagnent 10.000 fr.
 21.499 et 44.718 gagnent 50.000 fr.

Tous les billets se terminant par :
 42.932 gagnent 100.000 fr.

Les quatre numéros suivants gagnent 500.000 fr. : 406.321, 735.611, 823.161, 874.571.

Les deux numéros suivants gagnent 1 million : 549.053, 890.871.
 Le numéro suivant gagne 5 millions : 12.842.

Naturalisation

Est naturalisé Français : Gobetti Louis, cultivateur, né le 16 avril 1908 à Cazello (Italie), demeurant à Castelnaud-Montrater (Lot).

CAHORS

LE FROID, LA GLACE ET L'ÉTAT DE NOTRE VOIRIE

Le froid a continué et dans la nuit il descendit au-dessous de zéro à un degré auquel la Censure même ne saurait attendre. Et l'état de notre voirie urbaine, surtout en quelques endroits des Badernes, s'est encore aggravé.

Sur de nombreux points, c'est toute la chaussée qui est recouverte d'une couche de glace formée d'eaux résiduaires qui ne lui communiquent pas un bel éclat de blancheur.

Les braves gens de ces quartiers y circulent avec de grandes précautions qui ne les préservent pas toujours de chutes parfois dures où c'est rarement la glace qui est rompue.

Evidemment la tâche du service de voirie est difficile et nous devinons qu'avec la main-d'œuvre réduite dont dispose la municipalité, il n'est pas commode d'y faire face. On a réparé, dans les passages les plus dangereux, des couches de sable. Mais elles sont bientôt recouvertes par de nouvelles couches d'eau, qui coule de toutes les conduites crévées par le gel.

Sur les boulevards, rue Wilson et dans les grandes voies quelques équipes travaillent à briser la glace qui s'amoncele en longs talus le long des trottoirs.

En bref, on fait ce qu'on peut. Malheureusement ce n'est pas beaucoup. Espérons dans un prochain retour du beau temps et du grand nettoyeur, le soleil !

Au Sénat

Dans sa séance du 23 janvier, le Sénat a ratifié la nomination de ses Commissions générales.

Les sénateurs du Lot sont nommés membres des Commissions suivantes :
 M. Fontanille, de la Commission de l'Agriculture ; M. Garrigou, des Commissions de l'Administration générale, départementale et communale et de la Commission de l'enseignement et de la Commission de l'Algérie ; M. Loubet, de la Commission de l'Algérie, de la Commission des comptes définitifs et de la Commission des travaux publics.

Enquête

Le Maire de Cahors informe les habitants que, conformément à un arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 24 janvier 1940, le projet d'établissement d'un lotissement de terrains par MM. Soupière et Colomb au lieu dit « Combet des Vins » ou « Plaine de Labarre » restera déposé pendant huit jours à partir du vendredi 26 janvier 1940 au secrétariat de la mairie pour que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire le dimanche 4 février 1940, M. Niel, ingénieur T.P.E. à Cahors, commissaire délégué à cet effet, recevra les déclarations des habitants sur les avantages ou les inconvénients qui pourraient résulter de la réalisation du projet sus-mentionné.

La franchise militaire postale

L'Administration des Postes rappelle que le bénéfice de la franchise militaire ne s'applique qu'aux lettres simples (y compris les cartes postales), c'est-à-dire ne dépassant pas les poids de 20 grammes et non soumises à la formalité de la recommandation.

Il en résulte en particulier que les journaux adressés aux militaires et marins en campagne ou présents sous les drapeaux doivent être affranchis par l'expéditeur.

Dorénavant, les journaux à l'adresse des militaires et marins qui leur seront expédiés sans affranchissement ne seront pas transmis aux destinataires, mais renvoyés aux expéditeurs s'ils sont connus, ou versés en rebut.

PALAIS DES FÊTES

Samedi 27, dimanche 28 janvier, en soirée, à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Roland Toutain, Jean Mercanton, Jean Chevrier, Hélène Perdrière dans un grand film français réalisé avec le concours de l'armée française.

TROIS DE SAINT-CYR

Un film héroïque, une aventure passionnante, une réalisation grandiose, voilà « *Trois de Saint-Cyr* ».

En complément : *Sherlock Holmes contre Moriarty*. Actualités mondiales de la semaine.

ASSURANCES SOCIALES

Le Service Régional des Assurances Sociales de Toulouse signale que de nombreux plis concernant continuent à lui être adressés au siège de l'ancien service départemental, 3, rue du Poids-de-l'Huile, à Toulouse, ce qui a pour résultat d'en retarder la remise. Il rappelle que toutes les correspondances qui lui sont destinées doivent être ainsi libellées :

M. le Directeur du Service Régional des Assurances Sociales, 14, rue du Rempart-St-Etienne, à Toulouse.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 21 au 27 janvier 1940

Naissances
Grisel François, rue Wilson.
Alios Jean, rue Wilson.
Iches Charles, 11, rue Emile-Zola.
Batut Jules, 12, boulevard Gambetta.
Carrade Michèle, rue Wilson.
Bernéjo Gérard, rue Wilson.
Hernien Jean-Pierre, rue Wilson.
Néaud Michèle, rue Wilson.

Mariages
Henry Paul, employé S.N.C.F., et Cabanes Jeanne, s.p.
Daubas René, étudiant, et Courdès Simone, étudiante.

Décès
Bach Germain, gardien du Parc, 54 ans, rue Emile-Zola.
Vierson Cyrille, s.p., 66 ans, rue Wilson.
Francoual Jean, s.p., 75 ans, rue Wilson.
Baldy Rosalie, Vve Issaly, s.p., 81 ans, rue de la Brasserie.
Delpoit Louis, propriétaire, ancien député, 73 ans, Cahessus.
Puech Ludovic, s.p., 61 ans, rue Wilson.
Papin Albert, soldat au 347 R.P., 36 ans, Hôpital mixte.
Fallières Jeanne, s.p., 29 ans, 11, rue Pélegrin.
Fumat Elisa, Vve Tiercelin, s.p., 77 ans, rue Wilson.
Cabrit Antonin, veilleur de nuit, 65 ans, rue Roty.
Dugès Emilie, Vve Baudel, s.p., 72 ans, rue St-Georges.

L'heure d'été sera rétablie le 25 février
Sir John Anderson, répondant à une question de M. Attie à la Chambre des Communes, a annoncé qu'après consultation avec le gouvernement français, le gouvernement britannique avait décidé de rétablir l'heure d'été, cette année, à partir de deux heures du matin, le dimanche 25 février.

Cour d'assises du Lot
La session des Assises du Lot, pour le premier trimestre 1940, s'ouvrira à Cahors le lundi 11 mars 1940, à 13 heures, sous la présidence de M. Malric, conseiller à la Cour d'Appel d'Agen.

Service des pharmacies
Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 28 janvier et le lundi 29 janvier jusqu'à midi par la pharmacie ORLLAC.

MESDAMES,
Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chaudière, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux à une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH
Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170
Pas plus cher, mieux, plus chic

Accident de travail
Au cours de son travail, M. Pierre Calendré, homme d'équipe à la S.N.C.F., a glissé et est tombé. Atteint de contusions il devra observer un repos de 10 jours.

EDEN
Samedi et dimanche, en soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 h.
Une grandiose production Cecil-B. de Mille.
LES CROISADES
avec Loretta Young.
En première partie, un bon complément, et les Actualités mondiales avec les derniers faits.

Feuilleton du « Journal du Lot » 23

L'AMOUR PIRATE

Par WILLIAMSON
Adapté de l'anglais par Louie d'Arvers

— J'aurai une pergola comme celle-ci et des fenêtres très larges et beaucoup de fleurs dans la maison que je vais faire construire, dit Angèle rêveuse.
— Où ? ne put se tenir de demander Nick.
— En Californie, naturellement ! Mais je n'ai pas encore fixé l'endroit. Pour le moment, je suis fortement tentée par le Sud, mais je ne prendrai une décision que quand j'aurai vu le Nord.

— Si le Sud vous a conquise, il vous gardera, décréta Nick, et à votre place je n'hésiterais pas...
Angèle ne pensa pas à se fâcher de ce conseil donné sans qu'on le demandât.
A cette minute, l'homme des bois lui était si secourable, si nécessaire, si indispensable, reconnut-elle loyalement en elle-même, qu'elle ne pouvait faire que son ressentiment ne fondit comme neige au soleil. C'est pourquoi elle répondit à sa question gentiment et simplement.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Gorses, décédé à Limoges à l'âge de 87 ans. Pendant de longues années, M. Gorses avait été chef de section à la Compagnie du P.O., à Cahors, où il était très apprécié et estimé.

Il était le père de M. Gorses, le sympathique et distingué directeur de l'Enregistrement à Cahors, auquel nous adressons, ainsi qu'à tous les parents, nos bien sincères condoléances.

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Marie-Jean-François Taurand, grand mutilé de guerre, employé des services du Trésor à Cahors, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nous adressons à M. Taurand nos bien vives félicitations.

Pour les officiers renvoyés dans leurs foyers

Le « Journal Officiel » publie une instruction ministérielle aux termes de laquelle les lieutenants et sous-lieutenants de réserve, renvoyés dans leurs foyers, pourront, sur demande adressée au ministre (Direction d'armes, par l'intermédiaire du commandant de la subdivision de leur résidence), et s'ils présentent l'aptitude nécessaire, être affectés aux emplois d'officiers de réserve ou d'anciens officiers à l'encadrement des groupements de travailleurs constitués par le ministère du Travail, le ministère de l'Armement et le ministère de l'Air. Pourront contracter un engagement volontaire d'une durée de six mois, renouvelable par périodes égales, les officiers dégagés d'obligations militaires d'un grade au plus égal à commandant.

Chute

Mme Pélissier, demeurant à Cénévières, a fait une chute malheureuse dans sa maison et s'est fracturé une jambe.

Elle a été transportée à l'hôpital de Cahors où elle a reçu les soins nécessaires par son état qui sans être grave exigera un assez long repos.

Employeurs, attention !

Le ministre de la Défense Nationale appelle l'attention des employeurs et affectés spéciaux sur les sanctions pénales (emprisonnement de un à trois ans et amende de 1.000 à 5.000 francs) que pourraient encourir tous ceux qui auront facilité ou favorisé une affectation spéciale ou bénéficié d'une affectation spéciale irrégulière.

Bonne chasse

Ce jour derniers, dans les bois de Trégoux (commune de Grégols), deux fous, un blaireau et un renard ont été capturés. Une battue qui serait organisée dans cette région ne manquera pas de donner de bons résultats, car les sangliers sont également nombreux dans la contrée.

Enseignement

M. André Lafenille, instituteur au Bastid, est nommé maître d'internat au lycée de Montluçon.

Arrondissement de Cahors

Touzac

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Henri Sémirot, décédé à Bordeaux, à l'âge de 62 ans.

M. Sémirot avait été, pendant plus de 20 ans, facteur-receveur dans notre commune, où il ne comptait que des sympathies et où la nouvelle de sa mort a provoqué une vive émotion.

Ses obsèques ont été célébrées à Cahors, au milieu d'une nombreuse assistance, qui a témoigné de vives sympathies à Mme Henri Sémirot, à M. et Mme Pierre Sémirot et leurs enfants et à tous les autres parents auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Une belle citation. — Nous sommes heureux de pouvoir mentionner la valeureuse conduite, sur le front de combat, de M. Guillot, Inspecteur de l'enseignement primaire à Figeac, démobilisé à l'état-major aux armées :

— Je me demande, en effet, si ce ne serait pas plus sage...
Si c'était une question de personne au lieu de pays, ce serait différent. Je n'ai jamais eu de véritables amitiés. Ce disant, elle se leva un peu brusquement.

Le déjeuner doit être prêt, dit-elle la voix changée. Je suis affamée. Pas vous ?
— Affamée ? répéta machinalement Nick, ému par le ployable avec de cette enfant délicate qui avait n'avoir jamais eu d'amis...
Elle n'a jamais aimé ! pensa-t-il, submergé sous une joie intime qu'il se garda bien de laisser paraître.

Et elle veut rester en Californie. N'était-ce pas là un lumineux rayon d'espoir ?
Peut-être si j'essaie de me rendre plus digne d'elle... Un peu plus semblable à ceux de son monde, peut-être...
Il n'acheva pas la pensée audacieuse.

Cependant, c'était pour être plus semblable « aux civilisés » qu'elle avait coutume de fréquenter, qu'il avait commandé les habits qu'il portait chez le meilleur tailleur de New-York et le tout à l'avenant.

Il ne savait pas, fort heureusement, qu'au début il n'avait pas eu un succès sur toute la ligne.
Angèle avait ri quand elle avait vu à la porte les souliers trop brillants prisms intolérables pour des pieds habitués à des chaussures plus rustiques.

A 80 ans, il se remet au travail

Naguère encore, c'était presque un infirme

Voilà un homme qui ne pouvait plus s'habiller seul, tant il avait les membres raidis et les articulations douloureuses : tant il souffrait du foie et de l'estomac. Eh bien ! à 80 ans, il a retrouvé la santé ! « Depuis que je prends chaque jour ma « petite dose » de Sels Kruschen, écrit-il, tous mes maux ont disparu. Je mange de tout avec grand appétit et je digère parfaitement. Moi qui étais devenu impotent, je me suis remis à travailler. Je fais mon jardin de 600 mètres, je monte à l'échelle, je taille les arbres, je bêche, tout cela sans souffrir. » M. J... à J... (Seine-et-Oise).

Kruschen apporte à l'organisme fatigué ou vieilli les sels minéraux naturels qui lui sont indispensables. Il supprime ainsi la « paresse organique » (ralentissement des fonctions du foie, de l'intestin, des reins). Tous les poisons du corps sont éliminés. Vous êtes forcés de vous bien porter. Kruschen, le fameux remède anglais, est en vente dans toutes les pharmacies : flacons à 6 fr. 85, 12 fr. 50 et 20 fr. 40.

rons de Brive en auto, lorsqu'à la côte de Soulage (commune de Lachapelle-Auzac), l'auto dérappa et alla buter contre un arbre bordant la route.
Dans le choc, le pare-brise s'étant brisé, M. Brugidou a reçu quelques coupures aux mains et à la figure. La voiture a subi des dégâts et a dû être remorquée dans un garage.

A la justice de paix. — A la dernière audience de la justice de paix de Souillac, M. Vitrac, juge de paix, a prononcé des condamnations pour défaut d'affichage des prix ainsi que pour infractions au code de la route.

Incendie. — Un incendie a éclaté dans la nuit de mercredi dans l'immeuble situé place du Figuier habité par M. et Mme Lobservarie et leurs quatre enfants. Les pompiers se sont rendus sur les lieux sous la direction de leur lieutenant M. Louradour et grâce à leur dévouement ont pu préserver les immeubles voisins.

Quant à la maison incendiée qui appartenait à M. Peyrilles, elle fut la proie des flammes. C'est même après de grandes difficultés qu'on a pu sauver les enfants qu'il fallut emporter en chemise.

Les pertes sont évaluées à plus de 40.000 francs et sont couvertes par l'assurance.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 26 JANVIER (soir)
Rien à signaler.

Le contrôle français de la contrebasse

Le blocus, pratiqué par la marine française pendant la semaine du 13 janvier au 20 janvier 1940, a donné les résultats suivants : Navires arrêtés : 9. Marchandises interceptées : 15.600 tonnes. Depuis le début de la guerre : navires arrêtés, 254 ; marchandises interceptées : 480.500 tonnes.

St-Céré

Ecoles licencées. — Par décision de M. l'Inspecteur d'académie, les écoles primaires de l'école de jeunes filles ont été licencées pour cause de grippe, du 23 au 27 janvier, période pendant laquelle les locaux ont été désinfectés.

Arrondissement de Gourdon

Salviac

Décès. — Trois nouveaux décès à enregistrer dans la commune : celui de M. Auguste Cabanes, propriétaire, 70 ans, après une assez courte maladie ; de M. Cambou, 78 ans, à Rétal près Salviac et de Mme veuve Rossignol, 73 ans.

Cette dernière est décédée subitement alors que rien ne faisait prévoir une mort aussi prompte.

L'autobus Salviac-gare de Dégagnac. — Si nous sommes bien renseignés, nous pouvons donner l'assurance que le service de l'autobus Salviac-gare de Dégagnac sera rétabli incessamment. Tout arrive donc à qui sait attendre.

Nos populations laborieuses de la région apprécieront cette bonne nouvelle avec plaisir.

Souillac

L'auto dérappa. — M. Brugidou Albert, domicilié à Eygurande, venait des envi-

— Et puis, j'ai déjà fait mon programme, expliqua-t-elle, et un programme qui va me prendre beaucoup de temps, bien que...

— Bien que ? répéta-t-il, ardemment intéressé.

— Bien que si un endroit me plaît très fort, je n'aurai pas besoin d'aller plus avant.

Par exemple j'aurai peut-être le désir de revenir ici et d'y rester une quinzaine de jours, autant pour le souvenir d'un être cher que pour mon propre plaisir.

En dépit de son dernier aveu, cette constatation fut un coup pour l'amoureux homme des bois, mais il s'efforça de n'en rien laisser paraître.

St Angèle, qui paraissait avoir à peine dix-huit ans et en pouvait à peine avoir vingt, avait aimé quelqu'un, ce ne pouvait être qu'un père ou un oncle. Avec un soupir de soulagement, il se souvint de la miniature dont il avait eu le cadre en gîte.

— Voulez-vous me dire quelle partie vous désirez visiter pour commencer, demanda-t-il avec une hésitation touchante chez cet homme grand et fort qui paraissait si résolu là où il n'était pas en cause.

Les yeux d'Angèle sourirent avec cependant un retour de sa fierté habituelle.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve DELHES, née ROSSIGNOL, ses enfants ; Monsieur ROUFFIGNAC et Madame née ROSSIGNOL, leurs enfants et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve ROSSIGNOL née SAIMBEL Marie décédée à Salvinc, le 21 janvier courant, à l'âge de 75 ans.

REMERCIEMENTS

Les familles FALLIERES, DELTHEIL, SAVY, CALMETTE, LABRO et tous les autres parents remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mademoiselle J. FALLIERES

AVIS DE DECES

Les familles BAUDEL, VERLHAC, BUGES ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Emilie BUGES Veuve BAUDEL leur mère, grand-mère, sœur et tante, décédée à Cahors le 26 janvier, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 28 janvier, à 15 h. 30, en l'Eglise Notre-Dame, de St-Georges.

Réunion maison mortuaire, 18, rue St-Georges, Cahors. P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

BANQUE POPULAIRE DU QUERCY ET DE L'AGENAIS

Siège Social, 1, rue du Maréchal-Joffre CAHORS

Souscription sans frais aux Bons d'Armement et de la Défense Nationale

Escompte des Bons du Trésor, des Bons de réquisition, des Bons de la Défense Nationale à toutes échéances. S'adresser à ses bureaux (pour le Lot) : CAHORS et SOULLAC

PETITES ANNONCES

On demande un ouvrier mécanicien. S'adresser au Garage Central Baras et Flauiac, rue Victor-Hugo, Cahors.

Malade, mari mobilisé, voudrait belle alimentation, plein rapport, centre Toulouse. S'adresser : Mlle Vertut, 19, avenue de Toulouse, Cahors, qui transmettra.

Bâche foraine perdue route Cahors-Concois. Rapporter : Theil, « Aux Dames de France ».

On demande une bonne à tout faire, sérieuses références exigées. S'adresser : Epicerie Deniau, rue Foch, Cahors.

INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH Ex-commissaire greffier Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France 109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas TERRAINS COMMERCES GRAND CHOIX Tous renseignements gratuits UNIQUEMENT DU COURTAGE

Déménagements

FOURGONS CAPITONNES GARDE-MEUBLES P. NOYER 5, rue Jean-Cavlole, CAHORS. Imp. COUSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

— Vous avez tous les droits... Mais je suppose que vous avez peur que je vous suive encore ? Ce n'est pas du tout mon idée, affirma-t-il avec candeur. Je voudrais seulement que vous m'autorisiez à vous conduire dans mon auto...

Elle le regarda avec un étonnement sincère.

— Quel homme extraordinaire ! dit-elle hésitant entre rire ou se fâcher. Vous sentez bien que cela est une chose que je ne peux pas permettre !

— Pourquoi ?

— Il lança ce pourquoi si simplement, si naïvement, prêt à être repoussé et moqué, mais cependant si résolu à courir sa chance, qu'Angèle ne protesta pas autrement et le laissa poursuivre.

— Je suppose, dit-il, profitant de cette tolérance, que quand vous serez installée chez vous, en quelque endroit que vous choisirez pour vous fixer, vous voyagerez quelquefois avec votre femme de chambre et personne d'autre que votre chauffeur ?

— Certainement ! mais cela est tout à fait différent !

— Je crois que vous avez un chat aussi, qui doit faire toute la route avec vous ?

Cette fois elle ne put tenir son sérieux.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve DELHES, née ROSSIGNOL, ses enfants ; Monsieur ROUFFIGNAC et Madame née ROSSIGNOL, leurs enfants et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve ROSSIGNOL née SAIMBEL Marie décédée à Salvinc, le 21 janvier courant, à l'âge de 75 ans.

REMERCIEMENTS

Les familles FALLIERES, DELTHEIL, SAVY, CALMETTE, LABRO et tous les autres parents remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mademoiselle J. FALLIERES

AVIS DE DECES

Les familles BAUDEL, VERLHAC, BUGES ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Emilie BUGES Veuve BAUDEL leur mère, grand-mère, sœur et tante, décédée à Cahors le 26 janvier, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 28 janvier, à 15 h. 30, en l'Eglise Notre-Dame, de St-Georges.

Réunion maison mortuaire, 18, rue St-Georges, Cahors. P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

BANQUE POPULAIRE DU QUERCY ET DE L'AGENAIS

Siège Social, 1, rue du Maréchal-Joffre CAHORS

Souscription sans frais aux Bons d'Armement et de la Défense Nationale

Escompte des Bons du Trésor, des Bons de réquisition, des Bons de la Défense Nationale à toutes échéances. S'adresser à ses bureaux (pour le Lot) : CAHORS et SOULLAC

PETITES ANNONCES

On demande un ouvrier mécanicien. S'adresser au Garage Central Baras et Flauiac, rue Victor-Hugo, Cahors.

Malade, mari mobilisé, voudrait belle alimentation, plein rapport, centre Toulouse. S'adresser : Mlle Vertut, 19, avenue de Toulouse, Cahors, qui transmettra.

Bâche foraine perdue route Cahors-Concois. Rapporter : Theil, « Aux Dames de France ».

On demande une bonne à tout faire, sérieuses références exigées. S'adresser : Epicerie Deniau, rue Foch, Cahors.

INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH Ex-commissaire greffier Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France 109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas TERRAINS COMMERCES GRAND CHOIX Tous renseignements gratuits UNIQUEMENT DU COURTAGE

Déménagements

FOURGONS CAPITONNES GARDE-MEUBLES P. NOYER 5, rue Jean-Cavlole, CAHORS. Imp. COUSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

— Vous avez tous les droits... Mais je suppose que vous avez peur que je vous suive encore ? Ce n'est pas du tout mon idée, affirma-t-il avec candeur. Je voudrais seulement que vous m'autorisiez à vous conduire dans mon auto...

Elle le regarda avec un étonnement sincère.

— Quel homme extraordinaire ! dit-elle hésitant entre rire ou se fâcher. Vous sentez bien que cela est une chose que je ne peux pas permettre !

— Pourquoi ?

— Il lança ce pourquoi si simplement, si naïvement, prêt à être repoussé et moqué, mais cependant si résolu à courir sa chance, qu'Angèle ne protesta pas autrement et le laissa poursuivre.

— Je suppose, dit-il, profitant de cette tolérance, que quand vous serez installée chez vous, en quelque endroit que vous choisirez pour vous fixer, vous voyagerez quelquefois avec votre femme de chambre et personne d'autre que votre chauffeur ?

— Certainement ! mais cela est tout à fait différent !

— Je crois que vous avez un chat aussi, qui doit faire toute la route avec vous ?

Cette fois elle ne put tenir son sérieux.

BÉDUÉ-CAINE

EN FACE LE THÉÂTRE Boulevard Gambetta, CAHORS

fera comme chaque année sa QUINZAINE de RECLAME du 22 janvier au 4 février

OCCASIONS et SOLEDS

à tous les rayons LINGERIE, BONNETERIE GAINES et CORSETS Articles pour dames et enfants Nombreux coupons pour ouvrages velours, soieries, rubans

Cabinet Immobilier

(20^e année) J. DELLARD propriétaire, 1, rue Mar-Joffre CAHORS

VENTE ET ACHAT toutes propriétés Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne TERRAINS A BATIR Fonds de commerce Prêts hypothécaires RENSEIGNEMENTS GRATUITS



Voici la santé

Souffrez-vous de maux d'estomac, de constipation, de douleurs ou de rhumatismes ? Êtes-vous affligé d'une maladie de la peau ; eczéma, psoriasis, dartres, boutons, etc...

Faites-vous de l'anémie ? C'est que votre sang a besoin d'être dépuré car tous ces maux ont pour cause le mauvais état de votre sang. Attaquez la maladie dans ses origines et non dans ses effets. Purifiez votre sang par l'usage de la Tisane des Chartreux de Durbon. Composée avec les sucs de plantes alpêtres, aux vertus éprouvées, elle réalise intégralement la dépuraton du sang, et chasse sans à-coup, mais à fond, toutes les causes de maladie.

Des milliers de personnes lui doivent la santé et nous adressent chaque jour les témoignages énumérant de leur reconnaissance.

Commencez dès aujourd'hui votre cure de Tisane des Chartreux de Durbon. Tisane, le flacon, 17 fr. - Botte, le pot, 40 fr. Pâtes, l'étui, 10 fr. - Dans les pharmacies. (Renseignements et attestations : Laboratoires Berthier à Grenoble.)

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Pour vos Maux d'ESTOMAC

BRÛLURES AIGREURS GASTRITES DYSPESIE

POUDRES de COCK

Toutes pharmacies, fr. 12.50 la boîte

mondaines dans le passé à la faveur du présent.

Si peu civilisé qu'il fût, Nick Hilliard savait bien qu'une femme qui rit est une femme désarmée. Et une petite fierté triomphante se glissa discrètement en lui, qu'il prit grand soin de ne pas montrer.

— Nous disons donc, reprit-il, que dans mon auto, vous aurez deux chauffeurs, votre Irlandaise et le chat noir, n'est-ce pas suffisant ?

— Vous n'êtes pas un vrai chauffeur !

— J'ai moi-même permis et je viens de vous prouver que je conduis aussi adroitement que n'importe quel chauffeur en Californie !

— Vous m'amusez parce que vous êtes différent... tout à fait différent des autres hommes que j'ai vus jusqu'ici, mais je ne peux vraiment pas vous engager comme chauffeur.

— A gage ? acheva-t-il. Pourquoi si vous le préférez, madame, je peux vous faire un prix avantageux.

— Ne m'amusez pas, madame, j'ai déjà dit, gronda-t-elle avant de riposter, en disant que son idée était absurde tout simplement.

— Ne soyez pas méchante, insistat-il, pensez que, en moi-même, je vous appelle l'ange...

(A suivre).